

ID: 066-246600548-20250522-D73_2025-DE



Feuillet no

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT VALLESPIR

DELIBERATION

Communauté de Communes du HAUT VAILESPIR

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de la Commune de Coustouges, lieu préalablement choisi par ses membres, sous la présidence de Monsieur Claude FERRER, Président.

La convocation a été transmise par voie dématérialisée le 16 mai 2025.

Etaient présents (25) :

- Conseillers d'Amélie-les-Bains-Palalda: MMES Marie COSTA, Michelle DUNYACH, MM Richard COLL, Frédéric DEPERROIS, Jean-Victor HERETE, Alain LLAURENSY.
- > Conseillers d'Arles sur Tech : MM Jean-Marie CORCOY, Jérôme MOLAS, David PLANAS, Jean-Louis VIRGILI, André XIFFRE.
- > Conseiller de Corsavy : M. Antoine CHRYSOSTOME.
- Conseiller de Coustouges : M. Michel ANRIGO.
- Conseiller de La Bastide : M. Daniel BAUX
- Conseiller de Lamanère: -
- Conseiller de Le Tech : M. Guillaume CERVANTES.
- > Conseiller de Montbolo : MME Martine PADROSA, suppléante
- ➤ Conseiller de Montferrer : M. Jean-Marie GOURGUES.
- Conseillers de Prats-de-Mollo-La Preste: MME Jeanne MAISON, M. Claude FERRER.
- Conseillers de Saint Laurent de Cerdans: MME Marie-Madeleine SAN JUAN et MM Yves BENASSIS, Louis CASEILLES.
- Conseiller de Saint Marsal: M. Guy METIVIER.
- Conseiller de Serralongue : M. Philippe JUANOLA.
- Conseiller de Taulis : MME Martine MAUGUIN.

<u>Absents excusés</u> (5) MMES Catherine BARNEDES, Simone BERIO, Gisèle JUANOLE, Jocelyne RIBUIGENT, Magali YOVANOVITH.

<u>Pouvoirs</u> (5): MMES Martine BONASTRE (procuration à Daniel BAUX), Anne-Marie GRAVE, Danielle HERBAIN (procuration à Marie COSTA), MM Bernard REMEDI (procuration à Jeanne MAISON), Alexandre REYNAL (procuration à Louis CASEILLES).

Soit 25 membres présents sur un effectif de 35, le quorum est atteint.

Monsieur David PLANAS est élu secrétaire de séance.

OBJET : ENFANCE JEUNESSE : Tarification des séjours pour la saison estivale 2025

Durant la saison estivale, soit du lundi 7 juillet au vendredi 22 août 2025, le service Enfance Jeunesse Intercommunal propose cinq séjours pour les enfants de 3 à 17 ans.

La Convention d'objectifs et de financement renouvelée pour la période de 2022 à 2026 entre la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées — Orientales (C.A.F) et la Communauté de Communes du Haut Vallespir, engage le gestionnaire à proposer une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen d'une tarification modulée en fonction des ressources à travers le quotient familial, excepté pour les enfants qui résident dans un autre département ou enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E). Cette convention oblige également le gestionnaire à mettre en place différents types de séjours.

Publié le 03/06/2025



ID: 066-246600548-20250522-D73_2025-DE

Ainsi, il est soumis à l'approbation du Conseil Communautaire les tarifications suivantes :

- SEJOUR MATERNEL : « Séjour découverte du cirque et de Saint Laurent de Cerdans » :
- Du mercredi 16 au vendredi 18 juillet 2025 au camping Verte Rive à Saint Laurent de Cerdans, ouvert à 18 enfants.
- Séjour ayant pour objectifs de permettre aux enfants de maternelle d'avoir une première nuit sous tente, de contribuer à l'autonomie de l'enfant et de découvrir de nouvelles activités et lieux.

Au programme : camping, initiation aux disciplines du cirque, balades.

ENFANTS RESIDANT DANS LE DEPARTEMENT

Quotient familial	Tarif camping maternel juillet 2025
De 0 à 350 €	69 €
De 351 à 550 €	72 €
De 551 à 690 €	75 €
De 691 à 800 €	78 €
De 801 à 1000 €	81 €
Supérieur à 1000 €	83 €

ENFANTS RESIDANT HORS DEPARTEMENT

Séjour camping maternel juillet 2025 à Saint Laurer	nt de Cerdans pour les enfants
résidant hors départeme	nt.
Tarif unique	83 €

ENFANTS SOUS LA PROTECTION DE L'A.S. E

Séjour camping maternel juillet 2025 à Saint Laur	rent de Cerdans pour les enfants
sous la protection de l'A	A.S. E
Tarif unique	78 €

- SEJOUR PRIMAIRE JUILLET: « Découverte du Lauragais et de son patrimoine » :
 - Du lundi 21 au vendredi 25 juillet 2025 à Millau, ouvert à 23 enfants.
 - Séjour sous tente sur la découverte du patrimoine du Lauragais avec la découverte du lac de Thésauque, du moulin de Nailloux, du parc Animaparc.

ENFANTS RESIDANT DANS LE DEPARTEMENT

Quotient familial	Tarif séjour dans le Lauragais 2025
De 0 à 350 €	225 €
De 351 à 550 €	230 €
De 551 à 690 €	235 €
De 691 à 800 €	240 €
De 801 à 1000 €	245 €
Supérieur à 1000 €	250 €

ENFANTS RESIDANT HORS DEPARTEMENT

Séjour 2025 dans le Lauragais pour les enfants ré	sidant hors département
Tarif unique	250 €

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le 03/06/2025



ID: 066-246600548-20250522-D73_2025-DE

ENFANTS SOUS LA PROTECTION DE L'A.S.E.

Séjour 2025 dans la Lauragais pour les enfants sous la protec	tion de l'A.S.E.
Tarif unique	240 €

SEJOUR PRIMAIRE AOUT: « Koh-Lanta »

- Du lundi 4 au mercredi 6 août 2025, au camping Saint Martin à Céret, ouvert à 24 enfants.
- Séjour de deux nuits organisé à la demande des enfants, qui ne partent pas souvent, voire jamais en camping et qui souhaitent pouvoir partir sous tente entre amis sans être très loin de leur lieu de vie.

ENFANTS RESIDANT DANS LE DEPARTEMENT

Quotient familial	Séjour primaire Koh-Lanta août 2025
De 0 à 350 €	63 €
De 351 à 550 €	66 €
De 551 à 690 €	69 €
De 691 à 800 €	72 €
De 801 à 1000 €	75 €
Supérieur à 1000 €	78 €

ENFANTS RESIDANT HORS DEPARTEMENT

Séjour primaire Koh-Lanta août 2025 à Céret pour le département	es enfants résidant hors
Tarif unique	78 €

ENFANTS SOUS LA PROTECTION DE L'A.S. E

Séjour primaire Koh-Lanta août 2025 à Céret pour les enfa l'A.S.E.	ints sous la protection de
Tarif unique	72 €

SEJOUR ADOLESCENT JUILLET: « A la découverte du Conflent-Capcir » :

- Du mercredi 9 au vendredi 11 juillet 2025 en camping à Targassonne, ouvert à 15 adolescents.
- Séjour de 3 jours et 2 nuits en camping afin de permettre aux adolescents du territoire de découvrir une partie de notre département à travers différentes activités telles que la visite des grottes des grandes Canalettes, les bains de Saint Thomas, le lac de Matemale, le parc animalier des Angles.

ENFANTS RESIDANT DANS LE DEPARTEMENT

Quotient familial	Tarif séjour Conflent-Capcir 2025
De 0 à 350 €	140 €
De 351 à 550 €	145 €
De 551 à 690 €	150 €
De 691 à 800 €	155 €
De 801 à 1000 €	160 €
Supérieur à 1000 €	165 €

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le 03/06/2025



ID: 066-246600548-20250522-D73_2025-DE

ENFANTS RESIDANT HORS DEPARTEMENT

Séjour Conflent-Capcir 2025 pour les enfants	résidant hors département.
Tarif unique	165 €

ENFANTS SOUS LA PROTECTION DE L'A.S.E.

Séjour Conflent-Capcir 2025 pour les enfants s	sous la protection de l'A.S.E.
Tarif unique	155 €

SEJOUR ADOLESCENT JUILLET-AOUT 2025 : « De la campagne à la ville : découverte de la cité Phocéenne » :

Du lundi 28 juillet au vendredi 1^{er} août 2025, à Saint Mitre les Remparts, ouvert à 23 adolescents.

Pour l'année 2025, le projet pédagogique de l'accueil de loisirs adolescent s'oriente particulièrement sur l'ouverture culturelle et la découverte à l'extérieur du territoire et nouveaux domaines.

Les adolescents ont pu ainsi partir à la découverte de métiers notamment avec une visite dans les locaux de la radio « Ici Roussillon », celui de Policier Municipal avec une matinée durant les vacances de printemps avec la Police Municipale d'Amélieles-Bains-Palalda, découverte également du monde de la robotique et du codage informatique sur les vacances de printemps.

Dans la poursuite de ces objectifs, cet été est proposé un séjour permettant de découvrir une grande ville en l'occurrence, Marseille, à travers différentes activités culturelles et patrimoniales : excursion en bateau dans les Calanques et château d'If, visite du musée de l'illusion, visite de la grotte Cosquer, visite du Vélodrome, visite de Marseille en petit train.

ENFANTS RESIDANT DANS LE DEPARTEMENT

Quotient familial	Tarif séjour cité Phocéenne 2025
De 0 à 350 €	291 €
De 351 à 550 €	294 €
De 551 à 690 €	297 €
De 691 à 800 €	300 €
De 801 à 1000 €	303 €
Supérieur à 1000 €	306 €

ENFANTS RESIDANT HORS DEPARTEMENT

Séjour cité Phocéenne 2025 pour les enfants rési	dant hors département
Tarif unique	306 €

ENFANTS SOUS LA PROTECTION DE L'A.S.E.

Séjour cité Phocéenne 2025 pour les enfants sous la protection de l'A.S.E.		
Tarif unique	300 €	

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le 03/06/2025



ID: 066-246600548-20250522-D73_2025-DE

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Votes pour: 30 dont 5 pouvoirs

Votes contre: 0 Abstentions: 0

- VALIDE les tarifs des séjours proposés par le service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes du Haut Vallespir, pour la saison estivale 2025 ;
- AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération et à signer tout acte y afférent.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Certifié exécutoire après :

Le secrétair

Transmission en Préfecture le : Publié sur le site internet :

Dávid PĽ

Fait à Arles sur Tec h, le 22 mai 2025,

Le Président

(s)

Claude FER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité décisionnaire dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier, par courrier (TA MONTPELLIER 6 rue Pitot 1000 Montpellier) ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.ft, et ce dans le même

délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

[«] Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations. »